

COLLEGE DES MEMBRES PERSONNES PHYSIQUES

Appel à candidature pour l'élection en 2027

des délégués à l'ASSEMBLEE GENERALE

Madame, Monsieur,

Le mandat des actuels délégués arrive à son terme. Aussi, conformément à nos statuts, nous organisons de nouvelles élections.

Au-delà de leur participation aux Assemblées Générales (*une réunion par an*), nous vous rappelons que les délégués jouent un rôle essentiel : ils représentent les adhérents, relaient leurs attentes et contribuent ainsi au développement de notre Association.

Le renouvellement des délégués représentant votre collège intervient selon les modalités suivantes :

« Le collège des membres personnes physiques qui adhèrent à titre individuel est composé de cinq délégués pour l'ensemble du collège. Les délégués sont élus pour une période de trois ans, à bulletin secret, au scrutin uninominal à un tour. »

Ainsi, vous avez la possibilité de présenter votre candidature à cette élection en renseignant **le coupon-réponse ci-dessous** que vous voudrez nous retourner avant le **15 novembre prochain**.

Dans cette attente et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Président
Maurice RICHARDOT

Vitalmut Sports Loisirs

17, rue Jean Jaurès – 74000 ANNECY
Tél : 04 79 96 81 67
contact@vitalmut.fr – www.vitalmut.fr

Association loi 1901



COUPON-REPONSE à retourner avant le **15 novembre 2026** à :

VITALMUT – 17 rue Jean Jaurès – 74000 ANNECY (ou par email : contact@vitalmut.fr)

Adhérent N° : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

☐ Fait acte de candidature à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale

Signature

Date :